

Le Bavard d'Upton

810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0 • www.upton.ca

ALERTES

Soyez les premiers alertés par

- · Téléphone;
- Message texte;
- Courriel.

Inscription facile et rapide visitez le : www.upton.ca

Alerte Upton est un système intelligent de communication qui est utilisé pour vous informer ou vous alerter en cas de situation d'urgence.

Votre sécurité... Motre priorité!

Remerciements à Monsieur Pierre Dufresne

La Municipalité d'Upton offre ses sincères remerciements à monsieur Pierre Dufresne pour son implication à titre de président et membre du Comité consultatif d'urbanisme durant plusieurs années.

Nommé en juillet 2002, il aura été membre pendant presque dix-neuf ans. Le dévouement dont il a su faire preuve ainsi que son grand professionnalisme a permis de faire évoluer de nombreux dossiers.

PRÉVENTION DES URGENCES DUES À LA CHALEUR

- Buvez beaucoup de boissons fraîches
- → Évitez la caféine et l'alcool
- → Habillez-vous en conséquence
- Prenez des pauses à l'ombre
- → Protégez-vous du soleil



Ø **♣ ♣ § §**

000

DANS CETTE ÉDITION:

Mot du Maire	2
Séance du conseil	3
Avis publics	4
Bibliothèque	5
Régie Intermunicipale	5-6
Travaux publics	6
Informations municipales	7-8
Organismes du territoire	9-11
Communauté chrétienne	11
Vaccination	12

Conception graphique et impression : Les Publications Municipales Inc. – 1 877 553-1955

CONSEIL MUNICIPAL

Guy Lapointe Maire



Alain Joubert Conseiller #01



Poste vacant Conseiller #02



Ghyslain Phaneuf Conseiller #03



Claude Larocque Conseiller #04



Barbara Beugger Conseillère #05



Mathieu Beaudry Conseiller #06

COORDONNÉES:

Bureau municipal: 810, rue Lanoie Upton (Québec) J0H 2E0 Téléphone: 450 549-5611 Télécopieur: 450 549-5045 Courriel: info@upton.ca

Site internet: www.upton.ca

HEURES D'OUVERTURE:

Bureau municipal: Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30 (Fermé de 12 h à 13 h)

Service de voirie: Lundi au vendredi: horaire variable

MOT DU MAIRE

Chers citoyens,

Encore cet été, des monitrices compétentes et dynamiques attendent les jeunes avec impatience au chalet des loisirs pour le début du camp de jour qui commence le 28 juin prochain. Soyez assurés qu'elles prendront toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de nos jeunes.

Le camp de jour est divisé en quatre groupes d'âge. Chaque programmation est adaptée à l'âge du groupe. Les animatrices disposent d'un moment, chaque semaine, pour planifier leur horaire et préparer des activités nouvelles et originales, le tout, sous la supervision de la coordonnatrice du camp de jour, Evelyne (Mandarine). Ne dites pas son vrai nom à vos enfants!

Une pétition signée par plusieurs résidents de la montée Beaudoin a été déposée au conseil afin que cette route soit asphaltée. Le conseil municipal a décidé, en considérant le Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 et le fait que la Municipalité ne dispose pas de crédits budgétaires supplémentaires suffisants pour procéder à de tels travaux d'envergure, que soit refusée la demande de pavage de la Montée Beaudoin. Voici l'ordre établi pour l'asphaltage des rues de gravier : rue des Érables, rue des Plaines et la Montée Beaudoin.

Le 15 mai dernier avait lieu, à l'occasion du mois de l'arbre et des forêts, la distribution d'arbres ainsi que la cueillette de branches au garage municipal. Nous sommes heureux de constater le succès de cette activité à laquelle plusieurs élus (e) ont pris part. Ils ont apprécié vous y avoir rencontré et avoir piqué une jasette avec vous! Rappelons que ce don d'arbres est une gracieuseté du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Je tiens à vous rappeler que nos employés municipaux travaillent fort pour vous informer le plus possible via Facebook. Si ce n'est déjà fait, je vous invite à aimer notre page Facebook pour demeurer informé de l'actualité municipale.

En juin, on souligne la fête des Pères. Je souhaite à tous les papas et les grandspapas, une très belle journée.

Continuez à rester vigilants, le virus circule toujours même s'il se fait plus discret.

Bonne lecture à tous, en mon nom et au nom de tous les membres du Conseil municipal, je vous souhaite une magnifique saison estivale.

Guy Lapointe Maire

SERVICES MUNICIPAUX

Cynthia Bossé	Directrice générale	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe sylvia.ouellette@upton.ca	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Michael Bernier	Coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales michael.bernier@upton.ca	549-5619
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie benoit.gauthier@upton.ca	549-5611
Benoit Provost	Urbanisme et environnement benoit.provost@upton.ca	549-5626
SPA de Drummond	Société Protectrice des Animaux de Drummond – <u>info@spad.ca</u>	819 472-5700
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exc *Veuillez entrer par la porte arrière.	reption)

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumé du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal du 4 mai 2021 à 20h00

Approbation des délibérations de la séance régulière du 6 avril 2021 et de la séance spéciale du 22 avril 2021.

Approbation de paiement des comptes à payer du mois d'avril 2021 pour une somme de 151 290,21 \$ et des comptes payés pour une somme de 56 585,52 \$.

Autorisation de paiement de la facture de la firme Shellex pour les services professionnels en ingénierie requis dans le cadre du prolongement du sentier piétonnier des rues Saint-Éphrem et Carrière - 2 000,00 \$.

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

Approbation du contenu et autorisation de l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 2 de la TECQ 2019-2023.

Autorisation de paiement à la firme Shellex pour les services professionnels en ingénierie requis dans le cadre d'un audit en eau potable et les services professionnels pour l'ajout d'un filtre au puits numéro 4 - 8 000,00 \$.

Demande de crédit de taxes pour une résidence de la rue de la Promenade - Refusée.

Autorisation de paiement à l'entreprise Laforest Nova Agua Hydrogéologie et Environnement pour la poursuite de la recherche en eau - 8 640,84 \$.

Proclamation de la semaine de la santé mentale du 3 au 9 mai 2021.

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 150 100,00 \$.

Adoption du Règlement 2010-203-24 modifiant le Règlement numéro 2010-203 pour hausser la tarification du camp de jour et ajouter la tarification de prêt d'équipements nautiques.

Autorisation de formation en lien avec l'adjudication des contrats municipaux traitant des fondements, obligations et contrôle offerte par l'ADMQ pour monsieur Michael Bernier - 499,00 \$.

Approbation du budget de mai 2021 pour le Service de sécurité incendie - 8 300,00 \$.

Approbation du budget de mai 2021 pour le Service des travaux publics - 93 750,85 \$.

Demande de pavage de la Montée Beaudoin – Refusée étant donné que l'ordre établi pour l'asphaltage de rues de gravier est le suivant : rue des Érables, rue des Plaines, la Montée Beaudoin.

Mandat à l'entreprise Ventilo Exp'air inc.pour le nettoyage du système de ventilation et des conduits d'aération de l'édifice municipal - 2 500,00 \$.

Appui à l'Union des producteurs agricoles pour la résolution de la problématique récurrente de pannes électriques dans la MRC d'Acton.

Mandat à l'entreprise SOLINOV pour l'enlèvement et le recyclage en milieu agricole des biosolides déshydratés de deux sacs filtrants - 19 307,50 \$.

Don pour l'Association de la Sclérose en plaques St-Hyacinthe-Acton - 50,00 \$.

Don pour la Coopérative de Solidarité de Santé de la MRC d'Acton - 100,00 \$.

Délégation des membres ordinaires à l'assemblée générale de la Société culturelle du Lys inc. et pour agir au sein de son Conseil d'administration.

Autorisation de remboursement des frais de non-résidents pour les activités de loisirs.

Mandat à l'entreprise Global Payments pour le logiciel Giocom afin de recevoir les paiements en ligne pour les activités de loisirs - 250,00 \$ par année.

Demande de dérogation mineure pour une propriété du rang de la Carrière – Autorisée.

Nomination de madame Josée Phaneuf à titre de présidente du Comité consultatif d'urbanisme.

Nomination de monsieur Pierre Bernard à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme.

Remerciements à monsieur Pierre Dufresne pour son implication à titre de président et membre du Comité consultatif d'urbanisme durant toutes ces années.

Demande de prolongation du délai de finition extérieure pour une résidence située sur le rang du Carré – Acceptée.

Demande de prolongation du délai de finition extérieure pour une résidence située sur le rang de la Carrière -Acceptée.

Demande de la Municipalité pour modification du Schéma d'aménagement de la MRC d'Acton.

Adoption du Règlement 2021-337 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 relatif au stationnement pour un usage industriel.

Autorisation de destruction des documents d'archives inscrits à la liste remise au conseil.

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2019-314-01 modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle.

Demande de dérogation au règlement numéro 2015-270 relatif aux raccordements aux réseaux d'aqueduc et d'égouts - Accordée.

Mandat à l'entreprise Aquatech pour la fourniture du service de compagnonnage pour la gestion de l'eau.

Acceptation de l'offre de la Caisse Desjardins de la Vallée d'Acton pour l'emprunt par billets en date du 10 mai 2021 au montant de 150 100.00 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2011221.



AVIS PUBLIC PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-203-24

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 4 mai 2021, le règlement numéro 2010-203-24 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2010-203 pour hausser la tarification du camp de jour et ajouter la tarification de prêt d'équipements nautiques ».

Ce règlement modifie l'annexe « D » du règlement 2010-203 intitulé « Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité d'Upton » afin de revoir les dispositions concernant les frais pour l'inscription au camp de jour et au service de garde du camp de jour ainsi qu'ajouter la rubrique concernant la location d'équipements nautiques.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 6e jour du mois de mai de l'an 2021.

0

Cynthia Bossé, directrice générale

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-337

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 4 mai 2021, le « Règlement numéro 2021-337 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 relatif au stationnement pour un usage industriel ».

Ce règlement modifie le règlement de zonage numéro 2002-90 de la Municipalité d'Upton afin de permettre, à certaines conditions, que les cases de stationnement requises pour un usage industriel exercé dans une zone industrielle soient implantées sur un lot localisé à moins de 100 mètres du lot où s'exerce l'usage en question.

Ce règlement modifie également ledit règlement afin de revoir les limites de la zone à dominance industrielle numéro 403

Le 14 mai 2021, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 19e jour du mois de mai de l'an 2021.

Cynthia Bossé, directrice générale

ADULTES

ADULIES	
TITRE	AUTEUR
Cherche Sam (Roman récit)	Sophie Bienvenu
Pleurer au fond des mascottes (Roman biographique)	Simon Boulerice
Métis Beach (Roman)	Claudine Bourbonnais
Si j'avais un perroquet je l'appelle (parce que Coco c'est déjà pris) (Roman chick lit)	rais Jean- Guy Blandine Chabot
La pension Caron Tome 2. Des femmes déchues (Roman historique)	Jean- Pierre Charland
Mister BIG ou la glorification des amours toxiques (Document)	India Desjardins
L'amie prodigieuse Tome 4. L'enfant perdue (Roman)	Elena Ferrante
Kukum (Roman biographique)	Michel Jean

La vie avant tout Tome 3. La vérité sans com (Roman historique)	promis Michel Langlois
Marie- Camille Tome 2 (Roman historique)	France Lorrain
Flots (Roman horreur)	Patrick Sénécal
Place des Érables Tome 1. Quincaillerie J.A. Picard & 1 (Roman historique)	fils Louise Tremblay d'Essiambre
L'actualité (juin 2021)	Vive le Québec sauvage !
RICARDO (mai- juin 2021)	Le retour des soirées BBQ

JEUNESSE

TITRE	AUTEUR
Je suis un camion à Benne (1 à 4 ans)	Joséphine Page
Les merveilleuses histoires du soir pour les petits (Dès 4 ans)	Collectif

RÉGIE INTERMUNICIPALE



PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUESCALENDRIER DE VIDANGES 2021

MUNICIPALITÉ	2022		2021	
UPTON 2021:	Route/rang	Nombre de fosses	Route/rang	Nombre de fosses
Du 13 au 17 septembre	7e Rang	1	Rang Pénelle	6
	Montée des Pins	46	Rang de la Chute	41
	Rue des Épinettes	9	Rue Principale	12
Vous recevrez une lettre de la Régie intermunicipale	Rue des Mélèzes	3	Rang du Carré	18
d'Acton et des Maskoutains	Rue des Bouleaux	3	Route Joubert	3
vous informant des modalités. Tout	Rue des Plaines	14	Rang de la Carrière	66
	Rue des Cèdres	19	Rang du Cap	4
déplacement inutile	Rue des Sapins	7	Rang Deslauriers	13
vous sera facturé.	Montée Beaudoin	14	Route 116	14
	21e Rang	21	Rue Des Colibris	5
Les dates présentées dans le présent calendrier pourraient être modifiées, sans préavis, notamment pour répondre aux directives qui pourraient être émises par la Santé publique dans le cadre de la pandémie de COVID-19.	Rue des Muguets	3	Rue des Érables	21
	Rue des Pivoines	2		
	Rue des Glaïeuls	3		
	Rue des Jonquilles	5		
	Rue des Oeillets	3		
	Rue des Lys	3		
	Rue des Lilas	18		
	Rue Saint-Cyrille Est	6		
	Rue Lessard	10		
	20e Rang	35		
TOTAL:	225		203	



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RÉSEAU D'ÉGOUT

Les égouts municipaux... pas une poubelle! Certaines personnes desservies par le réseau d'égout utilisent celui-ci comme une poubelle. Cela est très dommageable en plus de ne pas être écologique. Lorsque vous jetez des déchets (couches, papiers mouchoirs, etc.) ou des résidus (huiles de friture, etc.) dans les égouts, en plus de ne pas être traitables, ils obstruent les conduites et entraînent des problématiques de traitement des eaux usées et de refoulements dans les maisons.

Nous demandons la collaboration de chacun pour éviter que nous ayons à débloquer des tuyaux par négligence de certains.

Merci de votre collaboration!

ROBINET D'ARRÊT EXTÉRIEUR OU « BONHOMME À EAU »

Saviez-vous que ce drôle d'objet sur votre terrain est en réalité un robinet d'arrêt pour la conduite en eau potable qui alimente votre résidence?

Le robinet d'arrêt extérieur de votre résidence permet à la Municipalité de couper l'alimentation en eau en cas de problèmes ou de fuites. Cela peut donc vous éviter bien des ennuis!

Pour cette raison, il est de votre responsabilité de veiller à ce que le robinet d'arrêt soit en tout temps accessible. Lorsqu'une fermeture d'urgence de l'amenée d'eau est requise ou que des travaux de réhabilitation sont entrepris, il est important de trouver tout de suite le robinet d'arrêt.

Si une conduite fait défaut et inonde votre sous-sol, plus vite nous pourrons couper l'eau, moins votre sous-sol risque d'être endommagé.

Enfin, le temps que les employés passent à les chercher, à les déterrer et à les remplacer lorsqu'ils sont endommagés est compensé par l'ensemble des contribuables desservis par le réseau d'aqueduc. Il est donc de bon aloi de s'assurer que son robinet d'arrêt extérieur soit visible et facile d'accès.

Merci de votre collaboration!

Bonne Fête nationale du Québec!



Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé le jeudi, 24 juin à l'occasion de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste.

COLLECTE DES BRANCHES POUR LES CITOYENS D'UPTON

La Municipalité accueillera les branches des citoyens au garage municipal situé au 730, rue Brasseur, de 8 h à 12 h, les samedis suivants:

- 12 juin
- 2 octobre
- 6 novembre

Un employé sera sur place pour vous accueillir. Veuillez apporter une preuve de résidence et/ou de propriété de la Municipalité d'Upton.

Les branches des entreprises de coupe d'arbres, paysagement et autres ne sont pas acceptées.

Prière de respecter l'horaire établi.



BARILS DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Pourquoi encourager l'utilisation de ces barils?

L'utilisation d'un baril de récupération d'eau de pluie permet de réduire la consommation d'eau potable pour les usages extérieur tels que l'arrosage des plates-bandes, des jardins, des pelouses ainsi que le lavage des véhicules.

Pour avoir un beau jardin, l'eau de pluie est idéale puisqu'elle est sans chlore et toujours à température ambiante. Elle fournit à vos plantes de l'eau douce et de qualité.

À l'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie, vous pourrez recevoir un montant allant jusqu'à 50 \$.

C'est très simple! Vous devez vous procurer un baril de récupération d'eau de pluie, remplir le formulaire à www.upton.ca/eau-potable et le déposer dans la voûte extérieure du bureau municipal avec votre preuve d'achat et une preuve.

Votre remboursement (50% du coût jusqu'à concurrence de 50 \$) vous sera acheminé à votre résidence dans un délai maximum de 60 jours. Prenez note qu'un seul baril est admissible par résidence.

LA MALADIE DE LYME EST PRÉSENTE PARTOUT EN MONTÉRÉGIE



En Montérégie, près de quatre-vingts personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2020. C'est une maladie à prendre au sérieux, car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Le risque de se faire piquer est plus élevé durant les mois de mai à septembre, mais il faut rester vigilant d'avril à novembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants pratiquant des activités extérieures dans ou à proximité de ces milieux risquent davantage d'être piqués par une tique. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage à proximité d'un boisé, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protègeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- ⇒ Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- ⇒ Prendre une douche dès le retour à la maison;
- ⇒ Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la tique est retirée en moins de 24 heures;
- ⇒ Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. La consultation d'un médecin ou d'un pharmacien pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait indiqué pour prévenir la maladie;
- ⇒ Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- ⇒ Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez :

www.maladiedeLymeMonteregie.com.

Source :

Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2021

AVIS AUX RÉSIDENTS DU SECTEUR « MORPHAN »

Fermeture permanente de la rue Lajoie, entre la route 116 et la rue Phaneuf.

La Municipalité a récemment vendu cette section de la rue Lajoie, ce qui permettra d'obtenir la permission d'accès officiel du MTQ par la rue du Notaire (accès illégal actuellement emprunté) et d'aménager une rue pavée conforme aux règles de l'art. Cette initiative de votre conseil municipal permettra l'amélioration de la sécurité aux abords de la route 116 et de la fluidité de la circulation du secteur résidentiel. Les distances entre chacun des accès du secteur à la 116 incluant les rues Bruneau et Lessard, deviendront conformes aux normes du MTQ.

Les boîtes postales sont censées être déplacées par Poste Canada d'ici deux (2) semaines. Les résidents concernés seront informés par Poste Canada, des modifications.

Dans l'attente, les boîtes postales demeurent accessibles par la route 116.

Nous vous remercions de votre compréhension.



COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2021 Voici un petit rappel des dates d'échéance à retenir : • 19 juillet 2021; • 18 octobre 2021.

ARROSAGE DE LA VÉGÉTATION

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis entre 19 h et 23 h.

PÉRIODES D'ARROSAGE

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 19 h à 23 h les jours suivants:

 a) un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;



b) un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le ieudi.

SYSTÈMES D'ARROSAGE AUTOMATIQUE

Un système d'arrosage automatique doit être équipé des dispositifs suivants :

- a) un détecteur d'humidité automatique ou d'un interrupteur automatique en cas de pluie, empêchant les cycles d'arrosage lorsque les précipitations atmosphériques suffisent ou lorsque le taux d'humidité du sol est suffisant;
- b) un dispositif antirefoulement à pression réduite pour empêcher toute contamination du réseau de distribution d'eau potable;
- c) une vanne électrique destinée à être mise en œuvre par un dispositif de pilotage électrique et servant à la commande automatique de l'arrosage ou du cycle d'arrosage. Celle-ci doit être installée en aval du dispositif antirefoulement;
- d) une poignée ou un robinet-vanne à fermeture manuelle servant exclusivement en cas de bris, de mauvais fonctionnement ou pour tout autre cas jugé urgent. La poignée ou le robinet-vanne doit être accessible de l'extérieur.



SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES



Du 1er au 7 juin a lieu la Semaine québécoise des personnes handicapées

Tous les gestes posés comptent plus que vous ne l'imaginez, qu'ils soient individuels ou collectifs. Encore aujourd'hui, il faut continuer d'agir pour améliorer la participation sociale des personnes handicapées.

D'ailleurs, la pandémie a engendré un lot de difficultés pour elles et leur famille. Pensons notamment à l'accès à l'information en lien avec leur situation particulière, à l'accès aux services essentiels, à l'accès aux activités socioprofessionnelles ou encore à l'isolement vécu. De tels bouleversements peuvent avoir un grand impact chez ces personnes dont le quotidien repose souvent sur une organisation structurée.

La Semaine québécoise des personnes handicapées met en lumière les défis encore présents. Elle souligne les actions à poser pour rendre notre société plus inclusive.

Saisissez toutes les occasions qui se présentent à vous pour réduire les obstacles que les personnes handicapées rencontrent. Vos gestes peuvent aider une personne à s'impliquer dans la société, à être autonome, à prendre sa place et à se sentir bien.

Une société plus inclusive, un geste à la fois, c'est ce que nous souhaitons.

Créateur d'amitié

Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains met en relation de jumelage une personne bénévole et une personne vivant avec une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme afin de briser l'isolement et mener vers l'intégration et la participation sociales. Pour vous impliquer et, vous aussi, devenir créateur d'amitié, contactez le 450-774-8758 ou rendez-vous au parrainagecivique.org



Aidez-nous, devenez bénévole auprès d'Alexandre

28 ans, toujours de bonne humeur, aime écouter des films, aller au restaurant, prendre des marches et regarder le hockey!

Parrainage civique a pour mission de mettre en relation de jumelage une personne bénévole et une personne vivant avec une déficience intellectuelle ou physique.

3 heures par mois qui contribuent à briser l'isolement

Tel 450 774-8758 parrainagecivique.org



On continue <u>de se protéger!</u>



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vo distances



votre visage (si moins de 2 mètres)



Limitez vos déplacements



Québec.ca/coronavirus

1-877-644-4545

Québec ##

6 façons de supporter les petites entreprises:

- ociaux;
- Aimer leurs publications sur les réseaux sociaux;
- Partager leurs publications sur les réseaux sociaux;
- Taguer vos amis dans leurs publications;
- Publier des photos de leurs différents produits;
- ❖ Parler en leur faveur chaque fois que vous en avez l'occasion;
- Laisser un avis positif.

PLAN D'URGENCE

Vous avez la santé et la sécurité d'un aîné à cœur? Avez-vous déjà discuté avec elle de son plan d'urgence en cas de panne prolongée?

A-t-elle une trousse d'urgence facilement accessible?

Cette trousse est-elle complète incluant la liste de médicaments à jour?

Une source d'alimentation auxiliaire est-elle requise pour un équipement médical essentiel?

Un voisin ou le gestionnaire de l'immeuble sait-il que cette personne pourrait avoir besoin d'aide ou qu'elle devrait être évacuée en cas de sinistre?

Ma sécurité : ma responsabilité! Plus d'autonomie moins de soucis!

Quebec.ca/votreplandurgence

DES PRATIQUES DOUCES

Pour conserver ou améliorer la santé des sols des champs, plusieurs pratiques sont utilisées par les agriculteurs : préférer les rotations de cultures (c'est-à-dire ne pas cultiver chaque année la même chose sur une même parcelle), utiliser des plantes couvre-sol pour le protéger de l'érosion et le nourrir, réduire le travail de machinerie et effectuer du semis direct, donc sans labour, laisser les résidus de culture qui viendront fertiliser la terre...

Il est important de prendre soin de cet écosystème vivant, que ce soit dans les champs de grandes cultures ou dans votre jardin.



À Upton, la licence est obligatoire pour vos chiens. Vous devez communiquer avec la SPA Drummond pour vous en procurer une ou faire votre achat en ligne.

https://spad.ca/services/licences/





La licence est obligatoire.

C'est un investissement judicieux et une assurance pour votre compagnon.

Nous vivons présentement une période plutôt inhabituelle avec nos animaux de compagnie. Nous avons tous vu dans les demiers mois une recrudescence de la vente d'animaux et de plus en plus de citoyens ont un nouveau compagnon à 4 pattes. Il est important de bien les protéger et de bien les identifier.

La licence est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien identifier votre chien ou votre chat. La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec.

Voici quelques faits :



La licence permet de retracer le propriétaire de l'animal rapidement 24 heures sur 24.



La licence peut éviter un séjour non nécessaire au refuge de la SPAD (stress pour votre animal et frais pour le propriétaire). En effet, nous contactons le citoyen afin qu'il puisse aller chercher son animal directement chez la personne qu'il l'a trauvé.



La licence vous permet de respecter la règlementation municipale et la Loi provinciale. Elle stipule notamment que TOUS les propriétaires ou gardiens d'un chien doivent se procurer la licence. Le fait de ne pas avoir la licence pour votre chien peut entraîner une amende de 250\$ + les frais. (alors que, selon la municipalité, la licence ne coûte qu'entre \$20 et \$30].



La licence permet aux organismes comme le nêtre d'offrir le service de contrôle animalier, de recevoir les quelques 5000 à 6000 animaux annuellement, leur donner tous les soins, les nourrir, les stériliser et les olacer à l'adoption.

Saviez-vous que chaque année la SPAD permet une correspondance avec le propriétaire pour environ 1000 chiens ou chats perdus sans même que l'animal ne se présente au refuae?



Renouvellement des licences 2021

Vous allez recevoir dans les prochains jours votre renouvellement de licence pour l'année 2021. Les propriétaires de tous les chats et chiens enregistrés recevont cet envoi d'ici le 10 avril. Si votre animal n'est pas enregistrés, vous être priés de vous rendre sur la page des licences du site afin d'inscrire votre chien ou votre chat. Si vous n'avez pas reçu le renouvellement d'ici le 10 avril, ça veut dire que vous n'êtes pas dans notre registre ou votre changement d'adresse n'a pas été effectué, il sera alors important de visiter notre site afin de vous enregistrer.

La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec

LICENCE POUR CHATS

La licence pour chat est très importante également. Plusieurs citoyens laissent errer leurs chats dans la ville et ce type de comportement comporte des risques pour votre chats. Un chat sons licences est, dans le folklore québécois, un chat sons propriétaires. Donc, un citoyen pourrait tout simplement décider de le garder comme animal de compagnie. Malheureusement les décès causés par la circulation automobile sont nombreux. La licence ne peut empêcher ce triste évènement mais nous allons pouvoir avertir le propriétaire du chat afin qu'il puisse cesser les recherches.

Plusieurs citoyens ne désirent pas avoir de chat qui se promène librement sur leur terroin et lorsque votre chat a sa licence, ça nous permet de vous en aviser en tout respect. Certaines villes et municipalités dont Drummondville et Saint-Germain de Grantham exigent la licence pour chat.

L'efficacité de la micro-puce prouvée ... et complémentaire

La micro-puce est un autre bon moyen pour identifier votre animal et nous vous recommandons fortement de la faire implanter lors de votre prochaine visite chez votre vétérinaire. Par contre c'est seulement une mesure additionnelle et ça ne remplace pas la licence de la SPAD. N'oubliez pas que seulement les cliniques vétérinaires et les refuges animaliers comme la SPAD possèdent un lecteur de micro-puces.

Donc, si votre voisin trouve votre chien, il appellera à la SPAD, nous irons le chercher et c'est seulement à ce moment que nous pourrons lire la micro-puca. Vous allez alors devoir payer les frais de réclamation qui s'appliquent dans un tel cas.

« MON CHAT NE SORT JAMAIS »

On entend souvent cette excuse ou encore: "mon chien est toujours à la maison". La majorité des animaux recueillis à la SPAD ce sont sauvés pour la première fois au moment de leur sauvetage.

Voici les principales raisons :

- Laisse ou longe qui casse
- Clôture brisée
- Porte mal fermée
- Porte mai termee
 Peur lors d'un orage
- 😻 Les enfants qui ouvrent la barrière

Il ne faut pas oublier, ça peut arriver à tout le monde malgré la plus grande des vigilances.



Ma paroisse jy crois

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-ÉPHREM

Inscription catéchèse 2021-2022

Le temps passe très vite et nous voici rendus à la préparation de la nouvelle année de catéchèse. La paroisse de St-Éphrem vous invite à inscrire votre enfant âgé de 6 ans et plus en septembre 2021 aux parcours catéchétiques dans lesquels votre enfant pourra vivre les sacrements de l'initiation chrétienne : pardon, 1re des communions et la Confirmation.

Une réponse d'ici le 30 juin est nécessaire. Veuillez communiquer avec nous au 450 549-4533 ou vous pouvez rejoindre Réal Lacharité au 450 230-5411.

Nouvel horaire des messes

Veuillez noter que l'horaire des messes changera à partir du mois de juin dans l'Unité des Semeurs. Ici, à St-Éphrem, nous aurons la célébration de la messe à 10 h 45, les 1er et 3e dimanches du mois pour une période d'un an. Pour ce qui est de la messe sur semaine, elle demeurera à 8 h 30 tous les 2e mercredis du mois. Les célébrations de la liturgie de la parole pour la période de l'été, soit de juin à septembre, n'auront pas lieu. Elles reprendront à partir du 2e dimanche de septembre 2021 et l'heure vous sera confirmée plus tard.

Mon patrimoine j'y tiens, je le soutiens.

Le confinement... c'est l'enfer. On travaille tous les deux à la maison. Je n'ai pas une minute de répit. Tout ce que je fais est surveillé, minuté, jugé, suspecté... J'essaie de "bien faire" pour garder la paix mais c'est impossible de penser à tout, tout le temps :-(





1.800.363.9010 (Tél. 24/7) 438.601.1211 (Texto) www.sosviolenceconjugale.ca

Pour une clinique de vaccination sécuritaire **Avertissement**

N'entrez pas dans la clinique de vaccination si:

Vous avez un des symptômes de la COVID-19 suivants :



Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale



Fièvre



TOUX



Difficultés respiratoires

• Vous avez au moins deux des symptômes de la COVID-19 suivants:



Mal de gorge



Mal de tête, douleurs musculaires généralisées



Grande fatigue, perte d'appétit importante



Nausées, vomissements, diarrhées

- Vous avez eu un diagnostic de COVID-19 et n'avez pas complété votre période d'isolement
- Vous avez été en contact avec une personne atteinte de COVID-19 dans les 14 derniers jours
- · Vous êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours

Retournez à la maison et reportez votre rendez-vous

Si ces indications ne vous concernent pas, entrez et respectez les mesures suivantes:



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage



Respectez les indications de circulation (flèches, autocollants, etc.)

On limite la propagation et on continue de bien se protéger

Québec.ca/coronavirus

1877 644-4545



